

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 7 (1931-1932)
Heft: 11

Artikel: De la discipline
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-707437>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 13.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

schreibt, sehr unerfreuliche Resultate das Tessiner-Regiment 30 auf und beeinflusst das Gesamtergebnis der Division außerordentlich stark, während die Krankheitsziffern aller Zürcher Bataillone nicht ungünstig sind und wenig voneinander abweichen. Auffallend sind bei den Tessinern namentlich die hohen Ziffern der *nachdienstlichen* Erkrankungen, die bei einem Bataillon fast 200 betragen. Todesfälle kamen in der ganzen Armee 15 vor. Die seit einiger Zeit vorgekommene Neuerung, wonach bei der Mobilmachung erweiterte *sanitarische Eintrittsmusterungen* durchgeführt werden, zeitigte bis dahin ein recht günstiges Resultat. Es besteht die Absicht, auch Austrittsmusterungen bei der Demobilmachung in ähnlicher Weise zu organisieren; man erwartet auch von dieser Maßnahme eine fühlbare Entlastung der eidgenössischen Militärversicherung.

Aus dem Geschäftsbericht der Verlags-genossenschaft „Schweizer Soldat“.

Am 19. Dezember 1931 versammelten sich unter dem Vorsitz ihres Präsidenten, Herrn Oberst i. Gst. Arthur Steinmann, die Genossenschafter unseres Zeitungsunternehmens zur ordentlichen Generalversammlung in Zürich, über die wir in kurzen Zügen berichten wollen, um den Lesern des «Schweizer Soldat» ein Bild über Vergangenheit und Zukunft unseres Unternehmens zu vermitteln.

Der Bericht der Betriebskommission über das Geschäftsjahr 1930/31 legte Zeugnis ab von den ernsthaften Bemühungen des Vorstandes, für die nächsten Jahre eine zuverlässige Druckfirma vertragsmäßig für uns zu verpflichten und den Schweiz. Unteroffiziersverband mit dem Unternehmen noch stärker zu verbinden. Die Abonnentenwerbung durch die Organe der Genossenschaft, die Druckfirma und die Organisation der Unteroffiziere soll auch in Zukunft zielbewußt erfolgen, um namentlich auch aus der Truppe eine stärkere Leserschaft zu erhalten. Die Werbung von Inseraten stößt bei der gegenwärtigen krisenhaften Zeit auf starke Hindernisse. Sie erfordert gewaltige Anstrengungen, die von Seite der Druckfirma in zuvorkommender Weise geleistet werden. Die Leitung der Genossenschaft richtet ihre ganze Kraft auf die Steigerung der beiden für den Bestand des Organs wichtigsten Faktoren — Abonnenten und Inserate —, um mit einem Minimum von Aufwendungen ein Maximum an Erfolg zu erreichen.

Die Jahresrechnung weist ein Anteilscheinkapital von Fr. 31,800.— auf, verteilt auf annähernd 200 Genossenschafter. Die Gewinn- und Verlustrechnung zeigt einen Betriebsverlust von rund Fr. 3000.—. Der Bericht der Kontrollstelle über die Geschäftsführung lautete durchaus günstig, so daß die Dechargeerteilung an die Organe der Genossenschaft einstimmig und freudig erfolgte. Das Budget für das neue Geschäftsjahr sieht zwar noch keinen Reingewinn vor, aber es berechtigt für die Zukunft zu guten Hoffnungen.

Neu in den Vorstand wurden gewählt die Herren Oblt. Hagenbuch in Aarau als Vertreter der Schweiz. Offiziersgesellschaft und Oblt. Dr. Abt in Zürich, der das Amt eines Aktuars übernimmt. In der Kontrollstelle wurde der zurücktretende Oberst C. Bodmer in Zürich ersetzt durch Hptm. Straub in Zürich und als Ersatzmann wurde Major Dr. Eberle in St. Gallen bestimmt. Nach kaum einstündigen Beratungen konnte Präsident Oberst Steinmann die harmonisch und lichtvoll verlaufenen Verhandlungen schließen.

M.

Queques mots sur l'activité de la Société d'Édition le „Soldat Suisse“.

Le 19 décembre 1931, les sociétaires de notre entreprise de publication se sont réunis à Zurich, en assemblée générale ordinaire sous la présidence de M. le Co-

lonel d'état major général, Arthur Steinmann; pensant intéresser les lecteurs du «Soldat Suisse», nous leur donnons ci-dessous, en peu de mots, quelques indications touchant notre activité passée et future.

Le rapport de la commission d'exploitation pour l'année courante est un témoignage de la peine sérieuse que le comité s'est donnée en vue de s'assurer, par contrat, pour les années prochaines, les services d'un imprimeur actif et consciencieux, et pour resserrer davantage encore le lien existant entre l'Association suisse de sous-officiers et l'entreprise du journal. L'acquisition de nouveaux abonnés, par les organes de la société et de l'imprimeur et par l'organisation des Sous-officiers, doit aussi être faite, à l'avenir, selon le but fixé, ce afin d'augmenter d'une façon toujours plus marquée, particulièrement parmi la troupe aussi, le nombre des lecteurs. L'acquisition d'insertions, en ces temps de crise, se heurte à un gros obstacle. Elle exige de très gros efforts qui sont surtout accomplis, fort obligeamment d'ailleurs, par l'imprimeur. La direction de la société concentre toute sa force sur l'augmentation des deux facteurs principaux — abonnés et insertions — pour, afin d'assurer l'existence de l'organe, arriver à obtenir, avec un minimum de débours, un maximum de succès.

D'autre part, les comptes de l'année font ressortir que le capital, qui s'élève à fr. 31,800.—, est constitué par des parts, réparties entre environ 200 sociétaires. Le compte de Profits et Pertes accuse un déficit de francs 3000.— en chiffre rond. Le rapport des contrôleurs est cependant tout à fait favorable, et décharge est donnée à l'unanimité et avec joie à l'organe de la société. Le budget pour la nouvelle année ne fait prévoir encore aucun bénéfice, mais de bonnes espérances sont justifiées pour l'avenir.

Ont été nouvellement nommés dans le comité, M. le 1^{er} Lt. Hagenbuch à Aarau, en qualité de représentant de la Société suisse des officiers, et M. le 1^{er} Abt à Zurich, lequel fonctionnera comme secrétaire. En ce qui concerne les contrôleurs, M. le Colonel C. Bodmer à Zurich, démissionnaire, est remplacé par M. le capitaine Straub à Zurich; M. le major Dr Eberle à St-Gall a été désigné comme remplaçant.

Après une heure à peine de discussion, les débats, qui se déroulèrent dans une atmosphère de parfaite harmonie, furent clos par le président, M. le Colonel Steinmann.

M.

De la discipline.

Les écoles de recrues vont commencer; nos jeunes gens se préparent à prendre le premier contact avec l'armée; ils ne pénétreront pas dans la chambrée qui les attend sans une curiosité bien naturelle, mêlée peut-être d'un peu d'appréhension.

Ils vont faire connaissance, en effet, avec la discipline militaire, cette fameuse discipline dont leur père, vieux sous-officier de landwehr, ou leur frère, carabinier ou artilleur, leur ont si souvent parlé avec respect, mais que d'aucuns leur disent une servitude indigne d'un homme libre. De quel droit leur impose-t-on l'obéissance à un supérieur qu'ils n'ont jamais connu et qu'ils n'ont pas eux-mêmes choisi?

«La discipline est le fondement des armées»; c'est une des premières choses qu'on leur dira. Mais pourquoi est-elle le fondement des armées? et comment?

Tout simplement parce que la discipline est une condition d'ordre, et que l'ordre est une nécessité absolue partout où plusieurs hommes agissent en commun.

On apprend cela dès l'école pendant la récréation.

Qu'on veuille bien nous dire quel jeu peut être joué sans discipline, c'est à dire sans l'obéissance de tous à la règle du jeu? Vous voulez faire une partie de cache-cache. Il faut bien convenir qu'un des joueurs ira se cacher et que les autres ne regarderont pas où il va et ne le chercheront que quand il aura donné le signal convenu. Si les joueurs ne se plient pas à cette discipline, si aucun d'eux ne veut se cacher, si l'on « guigne » où est la cachette, ou si personne ne se donne la peine de chercher, le jeu n'est plus possible. Il faut y renoncer faute de discipline.

Vous voulez faire du canotage avec une yole à quatre rameurs. Si ces quatre rameurs ne manœuvrent pas leurs avirons d'un commun effort, si l'un rame en arrière pendant que l'autre rame en avant, si les quatre réclament le même aviron ou prétendent s'asseoir au même banc, bref, s'ils refusent de reconnaître les règles du canotage, la yole n'arrivera jamais au but, et le naufrage risquera fort de mettre d'accord nos quatre écervelés en leur prouvant la nécessité de la discipline.

Plus les hommes qui travaillent en commun sont nombreux, plus la discipline devient nécessaire, et il faut alors, un chef, ou un directeur, bref une autorité, un supérieur qui la représente.

Supposons une société de chant, un orchestre ou une fanfare. Il ne suffit pas que chaque chanteur ou musicien se soumette à cette partie de la discipline qui l'engage à venir régulièrement aux répétitions et à exécuter sa partie le mieux qu'il pourra. Il faut davantage; il faut un directeur qui batte la mesure, indique les entrées, les nuances et le rythme, corrige les erreurs dans la mesure du possible, signale les fausses notes, qui discipline en un mot la masse chorale ou instrumentale de façon à obtenir l'effet d'ensemble. Que chanteurs ou musiciens refusent de suivre la baguette du directeur, qu'ils repoussent la discipline, aucun concert, aucune exécution ne seront possibles. Il ne restera qu'à dissoudre la société.

Avez-vous jamais assisté aux exercices d'ensemble d'une fête cantonale ou fédérale de gymnastique? Si non, ne manquez pas la prochaine occasion; vous ne verrez jamais rien de plus saisissant. Vous assisterez d'abord à l'arrivée des sections sur la place d'exercice, chacune dans un ordre et une tenue irréprochables, chacune représentant ce que l'on peut appeler « un groupe de discipline ». Chaque gymnaste a l'oreille aux aguets pour répondre immédiatement, sans une seconde d'hésitation, au commandement du moniteur. Ces petites colonnes venant de toutes les entrées de la place, convergent, en suivant un itinéraire fixé à l'avance, vers l'emplacement qui leur a été réservé. Pas de croisements, pas d'arrêts, pas d'à-coups dans la marche; c'est une manifestation d'obéissance se traduisant par la franchise de l'allure et par l'ordre impeccable dans ce rassemblement de quelques milliers d'hommes sur un espace de quelques centaines de mètres carrés.

Puis les exercices commencent. Au signal du moniteur-chef, que répètent instantanément et simultanément les moniteurs en sous-ordre, la fanfare éclate, unissant le rythme des sons au rythme des gestes de cette armée de jeunes hommes. Tous ont l'esprit tendu pour obtenir de la souplesse de leurs membres l'accord instantané, l'harmonie parfaite de chaque mouvement. Ces milliers de volontés répondent à la volonté unique du chef pour produire un tableau de virile beauté, un hommage à la patrie qui ne peut se passer d'hommes au caractère ferme, à l'esprit sain dans des corps sains. C'est le triomphe de la discipline.

Allez leur dire à ces jeunes gens, que cette disci-

pline à laquelle ils se soumettent fièrement est une servitude indigne d'un homme libre. Leur regard vous répondra que l'homme assez sûr de lui pour plier sa volonté au culte d'une idée noble est seul souverain.

La discipline que la recrue va trouver à la caserne et le soldat dans les rangs, n'est pas autre que celle qui règle les jeux de l'écolier, les productions d'une fanfare ou les exercices des gymnastes. Elle est la même condition d'ordre, et plus nécessaire parce qu'une armée est plus nombreuse qu'une classe d'écoliers, qu'une société de chant ou que les participants à une fête fédérale de gymnastique. Elle est plus nécessaire surtout parce que le but à atteindre est plus haut que tout autre: l'existence de la patrie est en jeu, la vie de milliers d'hommes, le bonheur de milliers et de milliers de familles, la liberté d'un peuple. Voilà pourquoi on apprend l'ordre à la caserne et pourquoi il faut de la discipline.

Souvenir de l'Occupation des frontières suisses.

L'alarme.

... Après la soupe, la déconsignation, qu'on se dépêche! disait le sergent. Quelques minutes plus tard, nous étions sur les rangs, et le chef de compagnie allait nous donner lecture de l'ordre du jour du lendemain, quand un cycliste lui apporte un ordre.

Notre capitaine a pâli légèrement. L'effet n'a duré qu'une seconde, mais je l'ai vu et anxieusement j'attends qu'il nous parle. Je ne suis pas seul à avoir compris. Nous sommes tous muets, figés à notre place, nos lieutenants tout comme nous et le public qui a voulu nous voir s'est tû. Quelque chose est dans l'air.

Deux minutes se sont écoulées; elles ont duré un siècle, enfin le capitaine parle: « Vous n'êtes pas déconsignés, dit-il, des troupes belligérantes longent la frontière et nous sommes alarmés. » Nous avons changé de couleur; les femmes ont les larmes aux yeux en entendant ces paroles. Le chef continue malgré l'émotion qui l'étreint: « Rentrez, mettez-vous en tenue de campagne et dans deux minutes soyez prêts au départ, rompez! » Rapide comme l'éclair la compagnie s'est disloquée et gagne ses cantonnements. Deux minutes se sont écoulées, nous revoilà, souliers de marche, sac au dos, prêts pour le départ suprême. Quelques camarades croient à une manœuvre, mais rapidement ils se ravisent.

Nous quittons le collège hospitalier dans lequel nous étions si bien et nous nous rendons silencieux dans la grand'rue du village. Les compagnies s'encolonnent; nous formons les faisceaux, mettons sac à terre et nous attendons les ordres. Les officiers circulent de groupe en groupe, nous exhortant à faire notre devoir. Des hommes, des femmes, des enfants s'étaient donné rendez-vous pour venir voir leurs fils, leurs époux, leurs fiancés, leurs frères, leurs enfants. Tout ce monde est là, les uns les larmes aux yeux, les autres sanglotant. Quel spectacle inoubliable! Une bonne maman est là avec ses tout jeunes enfants. Elle a les yeux pleins de larmes; ses mignons petits garçons pleurent aussi et demandent anxieusement le pourquoi du départ de leur père, ils veulent aller avec lui et prendre maman avec eux.

Nous ne sommes pas en guerre et pourtant le spectacle ne manque pas d'être émouvant.

Le bruit court qu'une vieille demoiselle vient de succomber à une attaque à l'émotion de l'alarme. Elle est emportée pour un monde peut-être meilleur.

Le premier choc passé, je reprends conscience de mon devoir de soldat qui doit se donner à la Patrie.